


SOINS DE RÉHABILITATION :

- **Éducation thérapeutique** (mieux connaître son trouble, mieux anticiper les rechutes)
- **Remédiation cognitive**
- **Entraînement aux habilités et aux compétences sociales**
- **Affirmation de soi**
 - Prise en charge ciblant les symptômes
- **persistants** (symptômes psychotiques, anxiété, difficultés de motivation, à ressentir du plaisir...)
- **Aide à la gestion du stress**
- **Groupe d'aide à la déstigmatisation**
- **Groupe d'aide à la sortie hospitalière pour les personnes hospitalisées au long cours**
- **Soutien aux aidants**

AIDE À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE :

- **Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle** (chargé(e) d'insertion)
 - Dispositif d'aide à l'insertion des jeunes présentant un premier épisode psychotique (accompagnement par coordinateurs de parcours)
- **Dispositif d'aide à la sortie et à la vie autonome** (évaluation sociale et ergothérapeutique avec l'appui d'un appartement témoin)

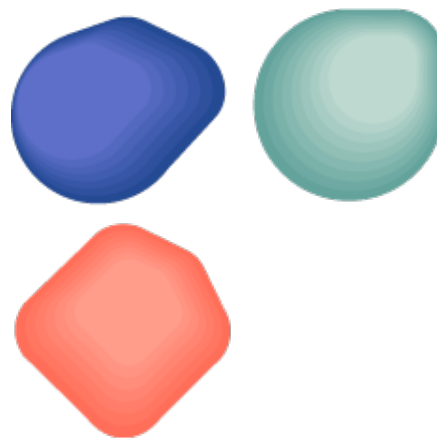

Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
391 route des Rebiatières
BP 16
26760 Montéléger
Tél : 04 75 75 60 60

MAJ 05/2021 par le service communication

www.ch-dromevivarais.fr



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant



**CENTRE DE RÉHABILITATION
PSYCHOSOCIALE ET
DE REMÉDIATION COGNITIVE**

C2R

Centre labellisé par l'Agence Régionale de Santé
Membre du réseau de l'AFRC

Téléphone
04.75.80.47.40

Ouverture du lundi au
vendredi de 9h à 16h30

10, place Rimbaud
26000 Valence

LES GRANDS PRINCIPES :

La **RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE** a pour objectif de permettre aux personnes avec un trouble psychique d'accéder à une meilleure autonomie.

L'**inclusion sociale**, par l'accès au logement, aux loisirs, aux études et au travail, est une des priorités des interventions proposées en réhabilitation.

Celles-ci ont la particularité de s'appuyer sur **les compétences préservées de la personne, ses capacités d'apprentissage**, afin de surmonter **les différents obstacles souvent retrouvés** :

- Plaintes cognitives (problème de concentration, de mémorisation, d'organisation)
- Difficultés relationnelles (s'affirmer, être à l'aise dans la relation)
- Manque d'énergie, de plaisir et de motivation dans la réalisations des activités
- Difficultés dans la gestion du stress
- Difficultés à comprendre et anticiper les troubles
- Problème d'accès à l'emploi ou aux études
- Problème d'accès aux loisirs.

LE C2R PROPOSE :

Pour les usagers :

D'abord d'établir un **bilan tenant compte de vos attentes et de vos compétences** :

- Médical (psychiatre)
- Neuropsychologique (neuropsychologue)
- D'autonomie (ergothérapeute, infirmier...)

D'établir avec vous un **programme de soins individualisé** pour permettre de dépasser **vos difficultés** et de réaliser **vos projets de vie**.

De rencontrer des **professionnels spécialisés dans l'insertion et la coordination de parcours** :

- Assistant(e) social(e)
- Chargé(e) d'insertion
- Coordinateurs de parcours pour les jeunes ayant fait un premier épisode psychotique.


Pour les familles :


Des **programmes d'aide aux aidants** (individuels ou groupaux).

Modalités de prise en charge :

Contactez le secrétariat du C2R après avis de votre psychiatre :

 Par téléphone : 04 75 80 47 40

 Par mail pour les professionnels (secrétaire du C2R)

 Un premier rendez-vous vous sera proposé avec un médecin spécialisé en réhabilitation psychosociale.

